



Pierre Saudemont <pierre.saudemont@dune-energie.fr>

Devis énergétique (4 compteurs élec) - acd

2 messages

Pierre Saudemont <pierre.saudemont@dune-energie.fr>
À : comptabilite@cigatec.net

29 juin 2023 à 09:49

Madame,

Comme prévu, ce mail fait suite à l'agréable échange téléphonique que nous avons partagé ce jour,

Voici l'autorisation de collecte de données dont je vous ai parlé pour que le dossier soit dans les **normes** pour une présentation des offres personnalisées. Comme écrit il est destiné à analyser vos consommation pour vous présenter des offres personnalisées, **il n'engage en rien.**

Pour rappel, je suis spécialisé dans l'optimisation des coûts liés à l'énergie qui négocie avec plus de **25** fournisseurs d'énergies ainsi que les deux distributeurs nationaux ENEDIS et GRDF

ACD:

En application du code de l'énergie et en vue de **la préparation d'offres** de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation à notre cabinet et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL:

14659478985246

14896816203150

14627496295460

50055082505760

(31/12/2023)

Relatif au SIREN : 790504229

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention **"BON POUR ACCORD"**. Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.

Cordialement,

--



Pierre Saudemont
Consultant en énergie

pierre.saudemont@dune-energie.fr

0757904453

www.dune-energie.fr



Plaquette de présentation - DUNE ENERGIE (1) (1) (1) (1) (5) (2) (2).pdf
3397K

Soizic LAMBERT <comptabilite@cigatec.net>

29 juin 2023 à 10:00

À : Pierre Saudemont <pierre.saudemont@dune-energie.fr>

Bon pour accord

Soizic Lambert

[Texte des messages précédents masqué]

--

Cordialement,

Soizic LAMBERT
Secrétaire comptable